

Décision directe

Spectacle de pyrotechnie fête nationale

Vu les dispositions de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 Juillet 2020, donnant délégation au Maire de fixer des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

Considérant qu'il y a d'offrir un spectacle de pyrotechnie (feu d'artifice) lors de la Fête Nationale du 13 juillet 2023.

DÉCIDE

De passer par le prestataire SARL ARTIFI-CIEL / SPL EVENT 4 avenue des Erables à Santeny (94440) pour le spectacle de pyrotechnie (feu d'artifice) pour la Fête Nationale le 13 juillet 2023 pour un montant de 5 416.57 € soit 6 500.00 € TTC.

2 propositions ont été réceptionnées.

Fait à Waziers, le 25 avril 2023

Le Maire,
Laurent DESMONS



Conformément aux dispositions de l'article L.2122_23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal et figurera au recueil des décisions.